



Besançon, le 11 avril 2019

RN57, Aménagement Sud de Pontarlier du carrefour des Rosiers à la place de la Gare

Bilan de la concertation publique du 15 octobre au 10 décembre 2018

Le bilan de la concertation publique sur le projet d'aménagement Sud de Pontarlier a été approuvé le 22 mars 2019 par le comité de pilotage du projet réunissant, sous la présidence de M. Jean ALMAZAN, Sous-Préfet de Pontarlier, Mme Annie GENEVARD, Députée du Doubs, M. Patrick GENRE, Maire de Pontarlier et Président du Grand Pontarlier, M. Yves LOUVRIER, Maire de La Cluse et Mijoux, les représentants de la Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Département du Doubs ainsi que la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté, maître d'ouvrage de l'opération.

Le bilan de la concertation est désormais consultable par tous sur le site Internet de la DREAL :

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

DES CONTRIBUTIONS RICHES ET ARGUMENTÉES

La concertation publique, qui s'est tenue du 15 octobre au 10 décembre 2018, a mobilisé près de 500 personnes, qui ont participé à la réunion publique du 12 novembre 2018, à l'une des huit permanences proposées durant la concertation et/ou ont exprimé leur avis par courrier, par courriel ou dans les registres. 122 contributions écrites ont été recueillies.

En ouverture de la réunion du comité de pilotage, M. Jean ALMAZAN, Sous-Préfet de Pontarlier, s'est félicité « *du climat très positif de la concertation, des nombreuses questions et avis qu'elle a permis de recueillir, permettant de disposer aujourd'hui d'un bilan de la concertation très riche et très concret* ».

Il a remercié au nom de la DREAL et des collectivités partenaires « *toutes les personnes qui se sont mobilisées et qui ont pris du temps pour participer à la concertation, apportant ainsi leur connaissance du terrain, leurs arguments et leurs points d'attention, très utiles pour la décision sur les suites du projet* ».

LES POINTS CLÉS DU BILAN DE LA CONCERTATION ET LA SUITE DES ÉTUDES

Le bilan de la concertation synthétise les avis et les attentes exprimés par les participants à la concertation et présente les suites que le maître d'ouvrage donne au projet. Les points clés, validés par le Comité de pilotage, sont les suivants :

La poursuite des études se fera sur la variante A' qui correspond aux attentes exprimées lors de la concertation et qui apporte le meilleur compromis en termes d'amélioration des déplacements, de prise en compte de l'environnement et de coût. Les autres variantes ne sont pas retenues.

L'étude environnementale à venir permettra d'apporter des réponses aux questions posées lors de la concertation. Elle analysera les impacts de la variante A', approfondira de nombreuses thématiques comme les besoins de foncier, la protection contre le bruit, les effets du projet sur la qualité de l'air, l'activité agricole et les milieux naturels et précisera les mesures à mettre en œuvre.

Le maître d'ouvrage s'engage, afin d'approfondir la variante A', à réaliser :

- des études complémentaires concernant l'accès bus et voitures au chemin du Larmont et au collège André Malraux, en étudiant l'opportunité d'utiliser l'emprise de l'ancien « Carrefour Market » ;
- des études complémentaires concernant la piste cyclable, en comparant les variantes site propre/bande cyclable ;
- des études plus précises concernant l'impact foncier sur les terrains des riverains de la RN57 et des contacts rapides avec les riverains concernés, pour ceux qui n'ont pas encore été concertés ;
- une concertation spécifique avec les commerçants situés sur la section de la RN57 entre le carrefour des Rosiers et le giratoire André-Malraux ;
- des réflexions avec les services de la Ville de Pontarlier sur une modification éventuelle du plan de circulation autour du quartier de la gare, incluant des études approfondissant le fonctionnement futur des carrefours de la place Saint-Claude et de la Gare.

Une fois ces études avancées, le maître d'ouvrage organisera des concertations spécifiques avec les différentes associations représentant les riverains de la RN57, les travailleurs frontaliers et les acteurs économiques de l'agglomération (commerçants, entreprises...). Les associations de cyclistes et de citoyens seront également invitées à travailler sur les aménagements pertinents sur la voie mode doux.

L'information sur l'avancement des études sera poursuivie sur le site de la DREAL et via les relais d'information des collectivités partenaires. Le maître d'ouvrage se tient également à la disposition de chacun pour toute demande sur le projet.

Au terme de ces différentes études complémentaires, une réunion publique sera organisée.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **2019** : études préalables à l'enquête d'utilité publique sur la variante A' retenue, dont étude environnementale ;
- **2019-2020** : enquête d'utilité publique, études techniques détaillées et procédures réglementaires (notamment procédure foncière, enquête loi sur l'eau) ;
- **2021** : lancement des travaux.

CONTACT PRESSE

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79 - patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr